

« Soutien aux élèves DYS »

API (aides pédagogiques par l'informatique) :

- La première étape consiste à se questionner sur les besoins de l'élève.



api.ceras.ch

Enseignant :

- ✓ Identifier des activités pédagogiques adaptées et accepter l'outil technique
- ✓ Travailler en réseau avec la collaboration des parents

Thérapeutes :

- ✓ Définir les besoins prioritaires du jeune avant de proposer des logiciels d'aide
- ✓ Rendre l'élève autonome pour l'utilisation de l'outil technique en classe

Direction :

- ✓ Valider et établir un suivi des mesures d'adaptation de l'élève

- ✓ Les élèves DYS sont très aidés par les outils suivants :
 - Un **dictionnaire** sonorisé avec traitement phonétique des recherches
 - Une « **liseuse** » pour les consignes et les textes.
 - Un **éditeur texte** avec lecteur numérique (3 langues) et correcteur d'orthographe

« Utiles pour tous mais indispensables pour certains ! »

andre.tissot-daguette@rpn.ch

Responsable API au Ceras / Animateur MITIC BEP à l'OISO (www.rpn.ch)